

**Jean-François MARTINS**

Adjoint à la Maire de Paris
Chargé des Sports et du Tourisme
Elu du 11^{ème} arrondissement

Paris, le 19 FEV. 2015

N/Réf. : JFM/JD/IG/195

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, depuis plusieurs mois, à l'appel d'une intersyndicale, certains adjoints techniques de la Direction de la Jeunesse et des Sports, sont en grève le dimanche pour demander la revalorisation, à hauteur de 180 €, de l'indemnité perçue au titre du travail dominical.

Chaque dimanche, environ 50% des piscines et 20 % des équipements sportifs ne peuvent ouvrir leurs portes. Cette minorité d'agents grévistes (20 à 25%) n'est pas soumise à une obligation de prévenance, il n'est donc pas possible de prévoir à l'avance les fermetures.

Je sais combien ce mouvement social perturbe le bon fonctionnement d'une partie des associations sportives, notamment dans l'organisation des compétitions. La DJS essaie chaque semaine d'adapter le calendrier des équipements sportifs afin de minimiser le plus possible les effets de cette grève, en proposant des relocalisations le samedi ou bien dans des équipements ouverts. Cet exercice est évidemment complexe et souvent imparfait mais il témoigne de notre volonté de vous permettre d'assurer le déroulement de vos compétitions.

Je souhaite par le présent courrier vous faire un point de situation.

Environ 9000 agents de la Ville sur 7 directions différentes sont appelés à travailler régulièrement le dimanche. Or, aujourd'hui, aucun agent des autres directions travaillant le dimanche à la Ville ne perçoit 180 €.

Comme il a été rappelé aux organisations syndicales à de nombreuses reprises, la question de la diversité des modes d'indemnisation du travail le dimanche, fruit de l'histoire, sera traitée dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur l'ouverture des services publics en soirée, le samedi et le dimanche, qui sera menée au cours de l'année 2015, après une consultation auprès des agents et des Parisiennes et des Parisiens. Il est en effet très important de ne pas créer d'iniquité entre les agents travaillant dans les différentes directions de la Ville. Il ne peut donc y avoir de traitement catégoriel sur cette question.

Depuis plusieurs mois, la Ville négocie avec les organisations syndicales pour néanmoins prendre en compte la spécificité des agents de la DJS dans leurs conditions de travail, en particulier le dimanche (conditions de la pause du midi, fréquence des dimanches travaillés, amplitude horaire étendue,...). Des propositions concrètes visant à revaloriser une prime spécifique ont ainsi été faites aux organisations syndicales, notamment le 22 janvier à l'occasion d'une audience syndicale en présence de Jean-François Martins et Emmanuel Grégoire.

A ce dialogue permanent et ces propositions de sortie du conflit, les organisations syndicales ont répondu, à l'issue de leur assemblée générale du 12 février dernier, par une décision incompréhensible d'étendre la grève au samedi dès le 21 février. Par une telle décision, l'intersyndicale prend la responsabilité de mettre à mal le dialogue social engagé et de déstabiliser le mouvement sportif parisien déjà lourdement pénalisé. Cette course à l'escalade irresponsable n'est pas admissible.

Face au risque de voir annuler un grand nombre de compétitions sportives et de fragiliser la pratique sportive des Parisiennes et des Parisiens, la Ville étudie actuellement l'ensemble des solutions juridiquement possibles pour ouvrir sans délai le maximum d'équipements sportifs. La Ville se réserve notamment la possibilité de modifier substantiellement l'affectation des agents pour garantir la continuité du service public.

Je souhaite vous remercier et à travers vous l'ensemble des dirigeants, bénévoles et licenciés de vos clubs pour la compréhension dont vous faites preuve et pour votre capacité à démontrer week-end après week-end la grande vitalité du mouvement sportif parisien.

Nous restons pleinement mobilisés pour trouver une solution à ce conflit social et mettre en œuvre très rapidement des mesures | vous garantissant l'accès aux équipements sportifs

Je vous adresse, Madame, Monsieur, ma sincère considération.



Jean-François MARTINS